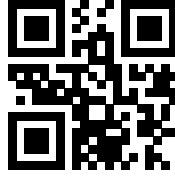


Ecrit par Echo du Mardi le 7 août 2023

Ti Café SARL/ANNALIX SARL



Ecrit par Echo du Mardi le 7 août 2023



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 7 août 2023 sous réserves d'incidents



CARBONEL Géraldine
Avocat au Barreau d'AVIGNON
610 rue du Grand Gigognan
Immeuble Le Forum de Courtine
84000 AVIGNON

RÉSILIATION DE LOCATION-GÉRANCE VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP en date à AVIGNON du 24/07/2023 :

- le contrat de location-gérance conclu, aux termes d'un acte SSP en date du 20/06/2022, entre la **SARL TI Café**, au capital de 1 000 €, sis à MORIERES LES AVIGNON (84310) 16 Place de la Liberté, RCS d'AVIGNON n° 899 346 852, représentée par M. Laurent CIBRARIO et la **SARL ANNALIX**, au capital de 4 000 €, sis à MORIERES LES AVIGNON (84310) 16 Place de la Liberté, RCS d'AVIGNON n° 914 967 344, représentée par Mme Carole BELCHI, portant sur un fonds de commerce de « débit de boissons, crêperie, snack, salon de thé, vente de sandwiches et de glaces » connu sous l'enseigne « Ti Café » sis et



Ecrit par Echo du Mardi le 7 août 2023

exploité à MORIERES LES AVIGNON (84310) 16 Place de la Liberté, a été résilié d'un commun accord à compter de ce jour

- la sté **Ti Café** a cédé à la sté **ANNALIX**, un fonds de Commerce de « débit de boissons, crêperie, snack, salon de thé, vente de sandwiches et de glaces » connu sous l'enseigne « Ti Café » sis et exploité à MORIERES LES AVIGNON (84310) 16 Place de la Liberté moyennant le prix principal de 65.000 € s'appliquant, aux éléments incorporels à hauteur de 58 840 € et éléments corporels à hauteur de 8 160 €. La date d'entrée en jouissance a été fixée à compter de ce jour. Les oppositions seront reçues au cabinet de Maître Géraldine CARBONEL, Avocat au Barreau d'Avignon, 610 rue du Grand Gigognan Immeuble Le Forum de Courtine à AVIGNON (84000) où il a été fait à cette fin élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales.

Pour avis